

# Difficiles relations gréco-turques

lundi 21 septembre 2009, par [Jean Marcou](#)

**Alors que les élections anticipées, qui doivent avoir lieu en Grèce le 4 octobre prochain, se préparent, le chef de l'opposition socialiste (PASOK), Georges Papandréou (photo), qui est crédité d'une nette avance dans les sondages, a déclaré, le 13 septembre dernier, qu'il n'excluait pas d'opposer son veto à la candidature de la Turquie à l'UE, dans le cas où il serait élu. Il reproche, en effet, à Ankara de ne pas respecter le droit international, en mer Égée, et de ne pas œuvrer suffisamment à la résolution du problème chypriote. Cette mise en garde survient au moment où, par ailleurs, la Turquie redoute qu'une victoire d'Angela Merkel aux élections législatives (prévues le 27 septembre prochain), débouche sur une accentuation de l'hostilité de l'Allemagne à sa candidature européenne. La déclaration de Georges Papandréou surprend aussi d'autant plus qu'elle provient d'un leader grec qui est plutôt favorable à l'entrée de la Turquie dans l'UE. En effet, il y a dix ans, alors qu'il était ministre des affaires étrangères, l'actuel leader du PASOK avait été à l'origine, avec son homologue turc, le regretté Ismail Cem, de ce qu'on a appelé « la diplomatie des tremblements de terre », c'est-à-dire d'un renouveau des relations gréco-turques favorisé par un mouvement spontané de solidarité lié à la survenance presque concomitante de séismes graves dans les deux pays.**

La question chypriote constitue une pomme de discorde non seulement entre la Turquie et la Grèce, mais aussi entre la Turquie et l'UE, puisque ce conflit fossilisé, qui a failli faire échouer l'ouverture des négociations européennes en 2004-2005, a provoqué par la suite, en décembre 2006, une grave crise. L'Union européenne a gelé, en effet, 7 des 37 chapitres du processus de négociations avec la Turquie, en raison du refus de celle-ci d'appliquer l'accord d'Union douanière à la République de Chypre, c'est-à-dire d'ouvrir à la partie chypriote grecque, ses ports et aéroports. Depuis 2004, Ankara reproche en réalité à Nicosie d'avoir empêché la réunification de l'île, en refusant de ratifier, à l'instar de la partie chypriote turque, le plan préparé par l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. L'échec du « plan Annan » n'a néanmoins pas bloqué l'entrée de la République de Chypre dans l'UE, ce qui a isolé un peu plus la République turque de Chypre du nord (RTCN), qui n'est actuellement reconnue que par la Turquie. Mais la victoire du communiste, Demetris Christofias, aux élections présidentielles chypriotes grecques de février 2008, a permis une relance des pourparlers entre les deux protagonistes.

Initiées dans un climat de confiance qui a vu notamment l'ouverture du check point de Ledra Street, en plein cœur de Nicosie, ces négociations ont néanmoins connu des hauts et des bas depuis un an et leur résultat final reste très incertain. Le 2 septembre dernier, un incident de frontières, entre des pèlerins grecs orthodoxes se rendant dans la zone turque de Chypre et des gardes-frontières de la RTCN, a provoqué le report d'une session de négociations qui devait commencer le lendemain. La partie turque a cependant expliqué que cet incident n'était qu'un prétexte et que la véritable cause de ce report, demandé par les Grecs, était en fait à rechercher dans les récentes prises de position du ministre turc des affaires étrangères, Ahmet Davutoğlu, sur le règlement de la question chypriote. Ce dernier, lors d'une visite en RTCN, avait plaidé pour une solution rapide du différend en expliquant que la Turquie ne se satisferait pas du statu quo actuel plutôt favorable, dans le cas d'un échec des négociations en cours. Le chef de la diplomatie turque a d'ailleurs confirmé cette position, le 11 septembre 2009, lors d'un « iftar » offert en son honneur par l'ambassadeur de Suède à Ankara, au cours duquel, tout en se déclarant flexible, il a demandé aux pays européens d'user de toute leur influence sur Nicosie pour que l'on puisse parvenir rapidement à la conclusion d'un accord à Chypre.

Toutefois, la question chypriote n'est pas le seul problème qui perturbe les relations entre la Grèce et la Turquie. En effet, si « la diplomatie des tremblements de terre » a permis, au cours des 10 dernières années, une croissance spectaculaire des relations économiques et culturelles, elle n'a pas abouti à une

résolution des problèmes concrets qui sont à l'origine du différend entre les deux pays (délimitation des eaux territoriales, partage des fonds marins de la mer Égée, appartenance de certains îlots), Athènes continuant à revendiquer une application pure et simple du droit international, tandis qu'Ankara explique que le droit de la mer est inapplicable, car il aboutirait en l'occurrence à mettre sous le contrôle de son voisin grec la presque totalité de la mer Égée.

Au cours des derniers mois, la Turquie a pris de nombreuses initiatives pour normaliser ses relations avec ses principaux voisins (Arménie, Syrie, Irak, Grèce...). Cette stratégie la voit aujourd'hui confrontée à des dossiers difficiles, dotés d'une dimension historique et symbolique prononcée, marqués par une inertie légendaire et prolongés par des développements contemporains souvent extrêmement complexes. Dans les semaines à venir, les résultats obtenus sur les dossiers chypriotes et arméniens, en particulier, auront une valeur de test pour la diplomatie que le nouveau ministre des affaires étrangères, Ahmet Davutoğlu, souhaite développer et qui vise à aboutir à un approfondissement du positionnement stratégique de son pays.

JM

---

## Sources

Source : OVIPOT, le 18.09.09